

DEUXIEME EDITION

aux travaux par cet officier en passant dans le cadre de réserve.

COURRIER PARLEMENTAIRE

CHAMBRE DES DEPUTES

Il reste encore quatre-vingts à cent élections à discuter, vingt-quatre ont été faites hier lundi sans grand débat.

Deux seulement, celle de M. de Ramel à Ais, et à Marseille celle de M. Ripert, contre le maire collectiviste Hissières, étaient l'objet de la part des hautes de libéralisation que sont M. de Ramel et M. Ripert.

Tout ce qu'on peut obtenir nos Calons au petit pied, autres vainqueurs de l'honnêteté politique, a été l'inscription au Journal Officiel de tous les rapports d'élections avant leur discussion en séance publique.

Le fait crucial, d'ailleurs, que la prétention des brailleurs révolutionnaires, de chahuter à leurs fantaisies la Chambre entière et de lui imposer comme sacrés et sacrées et chacune de leurs volontés, pése déjà à tous les hommes de sens de garder quelque indépendance.

Séance du mardi 17 Juin

On ouvre à 9 heures, M. Doumergue président. M. de Ramel, au nom de la Commission d'enquête, expose le rapport de la Commission d'enquête sur la non-acceptation de la loi de réorganisation des députés.

Le premier de ces scrutins se réunissant pas le « quorum » suffisant pour un résultat, il est procédé à une nouvelle séance et l'on reprend la suite des validations.

MERE FRANÇAISE

Montmorin, comtesse de Beaumont, avec cette épitaphe tirée de Job et choisie par le génie mélancolique de Chateaubriand :

« Cur miseris data est lux, et his qui sunt in amaritudine cordis ! » L'âme venait à la fois, elle s'élevait vers le ciel, elle se précipitait vers le néant, elle se désolait souvent peut-être.

LA VIE PARLEMENTAIRE

Le moyen radical d'appliquer dans son esprit la loi sur les associations.

La proposition de M. Henner - Le tyranisme d'un bloc - Gardé vigilance autour de l'assiette au beurre - La demande d'invalidation de M. Cloutier

Les discours de M. Doumergue contre nos soldats qui se battent - Vaines propositions - Les biens de famille inaliénables

M. Combes n'est pas un maître des plus remarquables. A la dépendance des disciples.

L'élève, un certain Meunier, nouvellement élu dans l'Aube, a voulu donner satisfaction au maître et établir dans son esprit, et dans son texte, la loi faussée par les interprétations juridiques.

Le Sénat vient d'aligner l'ordre du jour de la Chambre. La dernière distribution comprend une trentaine de propositions de lois adoptées au Luxembourg et qui viennent frapper à la porte du Palais-Bourbon.

Proposition portant aggravation de la peine des travaux forcés à perpétuité, en cas où elle est substituée à la peine de mort.

Blentôt vingt ans ! Dans quel bureau, au fond de quel carton cette dernière proposition a-t-elle été égarée ? Et quel explorateur l'a retrouvée ?

Signalons enfin deux propositions très intéressantes, mais qui, probablement, resteront lettre morte, nos radicaux n'ayant qu'envie de se débarrasser des moines et d'annuler les congrégations.

M. Cornet, député de l'Yonne, a déposé une proposition de loi tendant à établir par pointage la présence des députés aux séances de la Chambre.

Le bon abbé Lemire, a déposé à nouveau son ancienne proposition tendant à favoriser la création de biens de famille inaliénables.

LE DEFICIT PROBABLE DE 1902

Table with 2 columns: Description of deficit components and Amount in millions. Includes items like 'Moins-values dans les rendements des impôts indirects', 'Crédits supplémentaires, dépenses faites', etc.

A la suite de cette constatation du déficit certain de l'exercice 1901, l'Eclair établit comme il suit le déficit probable de l'exercice 1902 :

Table with 2 columns: Description of deficit components and Amount in millions. Includes items like 'Comparons maintenant, au point de vue du déficit probable, l'exercice 1902 à l'exercice 1901', etc.

Les bureaux ont concubé à la validation de M. de Moutiers (Douby), Cloutier (Seine) et Bertrand (Drôme).

M. Doumergue est ministre des Colonies. Quels services ou quelles études l'ont désigné pour ce poste délicat ?

SENAT

Séance du mardi 17 Juin

La séance est ouverte à 2 h. 1/2, sous la présidence de M. Fallières.

Le Sénat discute en deuxième délibération le projet de loi relatif à la protection et à la tutelle des enfants naturels.

M. Théodore Girard, rapporteur, a la parole pour le rapport sur le projet de loi.

Après des explications de M. Girard, le grand, le projet est adopté.

On passe ensuite à une proposition de loi tendant à l'application de l'article 363 du Code pénal aux délits prévus et punis par l'article 557 du Code de commerce.

M. Gaston Doumergue. - Nous en parlons de ce succès, c'est un massacre ! Exclamations à droite et à gauche. - Applaudissements à l'extrême-gauche.

M. Gaston Doumergue. - Les soldats, dans l'âme, ne comprennent rien de la situation, se sentent pas être battus (Exclamations à droite).

LA VIE PARLEMENTAIRE

Vous prouvez par la vérité de simples assertions.

M. de Mahy. - M. le président n'est pas intervenu dans le débat.

M. Gaston Doumergue. - J'ai déclaré que le droit des gens et l'humanité, je ne voulais pas être une minute suspecté de tolérer ou de faire le silence sur des actes atroces.

Le Sénat vient d'aligner l'ordre du jour de la Chambre. La dernière distribution comprend une trentaine de propositions de lois adoptées au Luxembourg et qui viennent frapper à la porte du Palais-Bourbon.

Proposition portant aggravation de la peine des travaux forcés à perpétuité, en cas où elle est substituée à la peine de mort.

Blentôt vingt ans ! Dans quel bureau, au fond de quel carton cette dernière proposition a-t-elle été égarée ? Et quel explorateur l'a retrouvée ?

Signalons enfin deux propositions très intéressantes, mais qui, probablement, resteront lettre morte, nos radicaux n'ayant qu'envie de se débarrasser des moines et d'annuler les congrégations.

M. Cornet, député de l'Yonne, a déposé une proposition de loi tendant à établir par pointage la présence des députés aux séances de la Chambre.

Le bon abbé Lemire, a déposé à nouveau son ancienne proposition tendant à favoriser la création de biens de famille inaliénables.

M. Doumergue est ministre des Colonies. Quels services ou quelles études l'ont désigné pour ce poste délicat ?

M. Gaston Doumergue. - Nous en parlons de ce succès, c'est un massacre ! Exclamations à droite et à gauche. - Applaudissements à l'extrême-gauche.

M. Gaston Doumergue. - Les soldats, dans l'âme, ne comprennent rien de la situation, se sentent pas être battus (Exclamations à droite).

LA VIE PARLEMENTAIRE

pour les avances au gouvernement crétois, pour les encouragements aux peuples maritimes, pour les primes à la sériciculture, etc.

M. de Mahy. - M. le président n'est pas intervenu dans le débat.

M. Gaston Doumergue. - J'ai déclaré que le droit des gens et l'humanité, je ne voulais pas être une minute suspecté de tolérer ou de faire le silence sur des actes atroces.

Le Sénat vient d'aligner l'ordre du jour de la Chambre. La dernière distribution comprend une trentaine de propositions de lois adoptées au Luxembourg et qui viennent frapper à la porte du Palais-Bourbon.

Proposition portant aggravation de la peine des travaux forcés à perpétuité, en cas où elle est substituée à la peine de mort.

Blentôt vingt ans ! Dans quel bureau, au fond de quel carton cette dernière proposition a-t-elle été égarée ? Et quel explorateur l'a retrouvée ?

Signalons enfin deux propositions très intéressantes, mais qui, probablement, resteront lettre morte, nos radicaux n'ayant qu'envie de se débarrasser des moines et d'annuler les congrégations.

M. Cornet, député de l'Yonne, a déposé une proposition de loi tendant à établir par pointage la présence des députés aux séances de la Chambre.

Le bon abbé Lemire, a déposé à nouveau son ancienne proposition tendant à favoriser la création de biens de famille inaliénables.

M. Doumergue est ministre des Colonies. Quels services ou quelles études l'ont désigné pour ce poste délicat ?

M. Gaston Doumergue. - Nous en parlons de ce succès, c'est un massacre ! Exclamations à droite et à gauche. - Applaudissements à l'extrême-gauche.

M. Gaston Doumergue. - Les soldats, dans l'âme, ne comprennent rien de la situation, se sentent pas être battus (Exclamations à droite).

La protestation d'un curé volé

Jusqu'ici, nous n'avons pu en annonçant le vol des indemnités concordataires fournir aucun détail sur les implications dirigées contre les victimes civiles.

disent les spoliateurs. Mais où, quand, comment, en quoi y a-t-il eu ingérence cléricale ? On dédaigne de répondre.

Est-il besoin d'y mettre tant de façon lorsqu'on vole un curé ?

Voici un curé qui nous apporte quelques détails intéressants dans son affaire. Il explique nettement, franchement, son attitude. D'ailleurs, tout s'est passé en public.

Je viens de recevoir notification de la suppression de mon traitement pour les motifs suivants :

Je ne serais à l'heure, le 27 avril, au séminaire des élections, à des conférences, des conseils politiques absolument étrangers à mon ministère.

Je suis intervenu violemment dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

Je suis intervenu dans une réunion électorale le 1er mai et aurais provoqué un scandale public.

LES SAIRS DE 1903

SAINT LEON III, Pape (816)

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.

Le Pape a célébré par les Pontificaux qui ont porté le même nom, à cause de son zèle pour la foi et en raison des grands événements auxquels il prit une part prépondérante.